

**Procès-verbal
Assemblée Générale Constitutive
Dimanche 17 mai 2020 - Bussigny**

Le 17 mai 2020, les membres fondateurs de l' « Association Suisse de soutien à Janela Africana » se sont réunis en Assemblée générale constitutive à 14h00 au café « Fleur de pain » à Bussigny (VD).

Les membres fondateurs présents ont signé la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée générale désigne M. Sébastien Gilliand en qualité de Président de séance et Mlle Fanny Wagner en qualité de Secrétaire de séance.

Le Président de la séance rappelle que l'Assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Adoption des statuts de l'association ;
- Election des membres du comité ;
- Questions diverses.

Il est passé à l'examen de l'ordre du jour :

Le Président de la séance expose les motifs du projet de création de l'association, rend compte des démarches déjà entreprises et des engagements pris pour le compte de l'association en formation. Il commente enfin le projet de statuts.

Un débat s'instaure entre les membres de l'Assemblée sur tous ces points et sur les modifications à apporter au projet.

1^{ère} délibération

L'Assemblée générale constitutive adopte, dans son ensemble les statuts de l'association.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité à main levée.

2^{ème} délibération

L'Assemblée générale constitutive élit les premiers membres du comité :

- Maëlle Badoux est élue membre du comité ;
- Sébastien Gilliand est élu membre du comité ;
- Camille Horisberger est élue membre du comité ;
- Fanny Wagner est élue membre du comité.

Les membres du comité acceptent les fonctions suivantes :

- Président de l'association : Sébastien Gilliard, Suisse, Combremont-le-Grand
- Vice-présidente : Camille Horisberger, Suisse, Chavannes-sur-Moudon
- Trésorière : Maëlle Badoux, Suisse, La Sarraz
- Secrétaire : Fanny Wagner, Suisse, Le Sentier

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et aucun membre de l'Assemblée ne demandant la parole, la séance est levée à 15h55.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

La feuille de présence et les statuts de l'association sont annexés au présent procès-verbal.

A Bussigny, le 16 mai 2020

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Gilliard', with a horizontal line underneath.

La Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F Wagner', written in a cursive style.

Feuille de présence
Assemblée Générale Constitutive
Dimanche 17 mai 2020 - Bussigny

Nom :

Prénom :

Gilliand

Sébastien S. Gilliard

Badoux

Maëlle Maëlle Badoux

Horisberger

Camille CFF

Wagner

Fanny Fwagner